



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement

Enseignements tirés de l'expérience et horizons futurs

8-10 mai 2014

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et
l'Assemblée nationale de la République de Corée



THE NATIONAL ASSEMBLY OF
THE REPUBLIC OF KOREA

Allocution d'ouverture

du Secrétaire général élu de l'Union interparlementaire M. Martin Chungong

Séoul, le 8 mai 2014

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, M. Kang Chang-Hee,
Éminents Présidents de parlements, Chers parlementaires,

Chers collègues,

Soyez les bienvenus à la Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'Assemblée nationale de la République de Corée pour l'organisation de cette conférence. Celle-ci nous offre en effet la possibilité de partager les bonnes pratiques, de tisser des relations avec nos pairs et de renforcer la coopération interparlementaire dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Permettez-moi de vous poser une question. Lesquels d'entre vous ont un smartphone ou une tablette avec eux aujourd'hui ? Signalez-vous en levant la main, s'il vous plaît.

Qui parmi vous possédait de tels objets en 2007 ? Pensez maintenant aux citoyens de votre pays et posez-vous la même question.

Qu'est-ce que cela nous dit sur l'évolution de la société, sur la façon dont les gens transmettent et reçoivent des informations, sur leur manière d'interagir et d'échanger sur les sujets qui les intéressent ? Et qu'est-ce que cela implique pour l'institution parlementaire dont les méthodes de fonctionnement remontent à la fin du XIX^{ème} siècle, voire plus loin encore, et qui pour certains n'ont que très peu évolué depuis ?

L'institution que je représente, l'UIP, a élaboré un cadre conceptuel pour régir les parlements démocratiques au XXI^{ème} siècle. Ce cadre conceptuel repose sur ce que les parlements eux-mêmes nous disent de leurs difficultés et de leurs projets pour l'avenir. L'UIP a identifié cinq valeurs fondamentales que doit observer un parlement démocratique :

- être représentatif de la diversité sociale et politique de la société et notamment tenir compte des femmes et des jeunes,
- être ouvert et transparent au sujet de ses travaux,
- être accessible à la presse et aux citoyens,
- rendre des comptes au peuple qu'il représente,
- être efficace dans ses fonctions législative et de contrôle.

Bien qu'universelles, ces valeurs peuvent être mises en pratique de diverses manières. Chaque parlement a ses spécificités et possède une histoire, une culture et des traditions qui lui sont propres. Les pratiques varient d'un parlement à l'autre. Mais un parlement qui ne chercherait pas à incarner ces valeurs court le risque de ne pas honorer le mandat qu'il tient du peuple.

Les parlements sont confrontés à une attente toujours plus grande de la part du public. Une attente qui porte sur la modernisation de l'institution, non seulement pour ce qui a trait à l'usage qu'elle fait de la technologie, mais plus fondamentalement à sa manière de travailler. Les citoyens veulent être associés aux décisions qui les concernent. Ils

veulent que le Parlement se rapproche d'eux, que sa relation avec l'exécutif évolue et ils aspirent à une refonte du rôle des partis politiques.

Les parlements se montrent résilients et répondent à ces attentes de changement. Des exemples d'innovation au sein de l'institution nous parviennent des quatre coins du monde et nous en aborderons certains cette semaine. Nombreux sont les parlements qui utilisent la technologie, au moment où celle-ci se généralise dans nos sociétés. D'aucuns soutiennent que les parlements doivent se transformer pour devenir des « e-parlements ».

Pour l'UIP, un e-parlement est... un parlement. Un parlement qui se sert de la technologie comme d'un outil lui permettant d'être plus représentatif, ouvert et transparent, accessible, comptable de son action et efficace. Permettez-moi d'insister : la technologie est un moyen et non une fin en soi. Elle peut contribuer à l'édification de parlements forts. Elle peut offrir aux parlements de nouveaux supports pour dialoguer avec les citoyens. Mais elle ne saurait corriger les processus qui ne fonctionnent pas. Il ne s'agit pas d'un substitut mais d'un outil supplémentaire pour résoudre l'épineux problème des moyens à mettre en œuvre pour renforcer l'institution parlementaire.

Permettez-moi de vous expliquer pourquoi j'insiste sur la nécessité d'édifier des parlements forts. L'ONU débat actuellement du programme de développement durable qui sera adopté par les dirigeants mondiaux en septembre 2015, lorsque les Objectifs du Millénaire pour le développement viendront à échéance.

L'UIP défend l'idée que la gouvernance démocratique doit être un élément central du programme de développement durable et que des institutions fortes sont la clé de voûte de la gouvernance démocratique. L'expérience des OMD montre qu'il n'est pas possible de progresser vers des objectifs clés tels que l'éradication de la pauvreté, l'éducation pour tous et l'accès aux soins de santé s'il n'existe pas d'institutions solides capables de relayer les besoins des populations dans le processus d'élaboration des politiques et de demander des comptes aux gouvernements sur les résultats de leur action. En d'autres termes, la gouvernance démocratique est une condition *sine qua non* du développement durable et elle devrait constituer un objectif à part entière du programme de développement durable.

Dans les discussions qui se tiennent à l'ONU, certains États plaident vigoureusement pour l'inclusion de la gouvernance démocratique dans les objectifs de développement durable, tandis que d'autres se montrent hésitants voire opposés à cette idée. J'appelle tous les parlementaires ici présents à engager des discussions dans leur parlement pour connaître la position de leur gouvernement sur cette question et promouvoir l'inclusion de la gouvernance démocratique dans le programme de développement durable.

Chers collègues,

Songez un instant à la façon dont votre parlement a évolué ces dernières années et à la manière dont vos propres relations avec les citoyens ont changé. Tous les parlements - je dis bien tous - sont appelés à se moderniser et à s'adapter aux nouvelles méthodes d'échange de l'information.

Nous avons vu émerger de nouvelles formes de participation politique avec l'apparition des médias sociaux, qui permettent de s'informer partout et tout le temps.

Nous avons vu se dérouler des révolutions qui illustrent la défiance des peuples vis-à-vis des régimes autoritaires ainsi que leurs revendications pour plus de transparence et une participation accrue. Je salue au passage la présence à cette conférence de délégués des Parlements tunisien, libyen et égyptien, venus chercher auprès des autres parlements de nouvelles façons de dialoguer avec les citoyens.

Nous avons vu évoluer les pratiques. J'en veux pour preuves l'utilisation des médias sociaux par les parlementaires pour communiquer avec les citoyens, la transition des parlements vers la « dématérialisation de la documentation », le développement des sites web parlementaires, ou encore le fait que les documents parlementaires sont désormais mis à disposition en format ouvert.

Nous sommes ici pour tirer les leçons de nos expériences et nous enquêter des tendances qui se font jour. Mais nous savons aussi qu'il y a encore énormément à faire par ailleurs.

Au cours de cette conférence, nous allons entendre des parlements de toutes les régions du monde. Je ne saurais trop vous encourager à saisir cette occasion pour apprendre les uns des autres et établir des relations avec vos pairs. Si vous repartez dans votre pays avec cinq idées nouvelles et les coordonnées d'une dizaine de personnes que vous pouvez contacter pour leur demander des conseils, cette conférence aura porté ses fruits.

Plus important encore, nous pouvons utiliser cette conférence pour esquisser une vision du Parlement de demain et tenter de cerner le rôle qu'y jouera la technologie. Je crois que nous pouvons travailler ensemble à l'élaboration d'un programme commun pour le développement de l'e-Parlement et adopter des paramètres de référence qui nous permettent d'évaluer les progrès accomplis.

Chers collègues,

S'il est un avantage qu'offre la technologie, c'est qu'elle peut être reproduite à l'infini. Nous sommes tous engagés dans un processus d'apprentissage permanent. Mais il n'est point besoin de commencer de zéro. Nombreux sont les parlements qui ont beaucoup à partager. Ce domaine ouvre en effet un vaste champ à la coopération interparlementaire.

Je saisis cette occasion pour saluer le travail accompli par le Centre mondial pour les TIC au Parlement pour constituer ce forum d'experts parlementaires. Le Centre mondial, fruit d'une initiative conjointe de l'UIP et de l'ONU, organisait la Conférence mondiale sur l'e-Parlement depuis 2007. Malgré des difficultés financières qui l'ont poussé à suspendre ses activités, j'espère que des moyens pourront être trouvés pour poursuivre les travaux qu'il avait entrepris. En attendant, l'UIP est fière d'organiser cette conférence, en partenariat avec l'Assemblée nationale de la République de Corée.

Si j'avais un seul message à vous transmettre aujourd'hui, c'est que la technologie est un outil au service de parlements forts qui incarnent les valeurs démocratiques. L'ouverture et la transparence parlementaires sont les conditions préalables pour que les citoyens sachent ce qui se fait au Parlement et aient confiance dans cette institution.

Je pense que chacun d'entre nous travaille à l'ouverture et à la transparence du Parlement, que nous soyons techniciens ou décideurs. Grâce à nos efforts, je crois que nous pouvons moderniser les parlements, en repensant leurs méthodes de travail et en utilisant les outils du XXI^{ème} siècle. Cela exige du leadership, des compétences et une certaine dose de courage. Comme nous le rappellent chaque jour nos smartphones, la société évolue et nous devons continuer à évoluer nous aussi.

Je vous remercie.